

Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026

 Commercialisé en  FR

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Actions France - général

Orientation de gestion

Le FCP vise à capter le potentiel économique et financier des marchés d'actions français dans le cadre du Plan d'Épargne Actions (PEA), sur une durée de placement recommandée de 5 ans, en comparant la performance de son investissement à l'indice CAC All-Tradable®.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
12/10/1992

Date de lancement de la part
12/10/1992

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions françaises

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
VICFRAF

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,50%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,48%

Indice de référence
CAC® All-Tradable

▶ Actif net du fonds	28,86 M€
▶ Actif net de la part	28,86 M€
▶ Valeur liquidative	1 035,34 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	-3,83%	-4,22%

▶ Gérants



Frédérique Nakache



Olivier Baduel

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

5 ans

▶ SFDR⁽³⁾ Article 6

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,44	6,43
▶ Couverture note ESG	100,00%	99,81%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

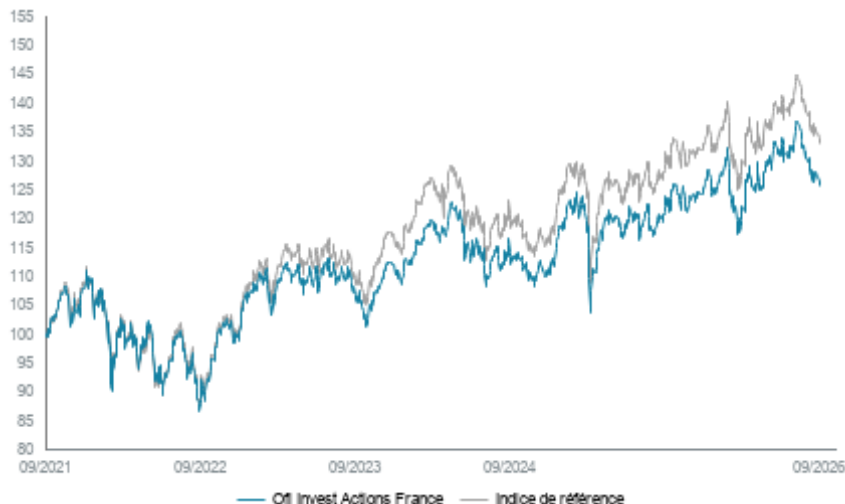
Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/09/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	0,54	0,07	0,46
1 mois	-3,83	-4,22	0,39
3 mois	-4,61	-4,61	-0,00
6 mois	5,07	4,14	0,93
1 an	3,83	3,43	0,40
2 ans	9,99	9,92	0,08
3 ans	16,04	19,86	-3,81
5 ans	25,64	32,75	-7,12
8 ans	48,65	63,33	-14,67
10 ans	83,34	111,29	-27,95

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	8,58	10,72	-14,08	24,55	-5,03	25,62	-8,22	13,32	-0,57	12,17
Indice	7,44	13,35	-10,03	27,84	-4,89	28,30	-8,36	17,80	-0,16	13,41
Relatif	1,14	-2,63	-4,05	-3,29	-0,14	-2,68	0,14	-4,48	-0,41	-1,24

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-2,01	-4,75	0,01	-0,78	1,16	-9,16	7,78	-5,19	-5,98	8,53	6,80	-3,12
2023	8,23	2,39	-0,29	2,02	-4,12	4,41	1,45	-1,97	-2,44	-5,20	5,73	3,20
2024	0,83	2,14	3,75	-1,81	2,80	-6,98	2,02	0,27	-0,67	-2,82	-1,34	1,75
2025	7,10	2,00	-3,23	-2,06	3,62	-0,74	0,86	-1,49	2,67	2,57	-0,25	0,92
2026	-0,01	5,24	-9,07	5,47	2,87	1,53	1,02	-1,81	-3,83			

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	14,83	14,21	-11,26	-10,90	87	104	1,72	0,04	0,03	1,03	-0,00
3 ans	14,66	14,85	-16,67	-16,05	190	176	3,93	-0,25	0,22	0,95	-0,01
5 ans	16,05	16,23	-21,96	-21,92	158	139	3,22	-0,37	0,16	0,97	-0,02
8 ans	19,33	19,32	-38,48	-38,93	357	358	2,97	-0,47	0,24	0,98	-0,02
10 ans	18,25	18,18	-38,48	-38,93	357	358	2,85	-0,52	0,29	0,99	-0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	28,7	25,9
Energie	10,1	8,8
Produits et services de consommation	9,8	12,9
Banques	9,1	8,2
Santé	8,1	8,5
Technologie	6,3	3,7
Construction et matériaux	5,8	5,6
Produits chimiques	4,7	5,8
Ressources de base	3,9	1,4
Services aux collectivités	3,6	3,2
Assurance	2,4	4,2
Médias	2,1	1,5
Aliments, boissons et tabac	2,1	2,6
Télécommunications	0,4	1,4
Automobiles et pièces	0,3	2,1
Voyages et loisirs	-	0,8
Services financiers	-	1,2
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,6
Immobilier	-	1,4
Commerce de détail	-	0,2
OPC	0,5	-
Dispo/Liquidités investies	2,2	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	SCHNEIDER ELECTRIC	8,9
FR	Biens et services industriels	
	TOTALENERGIES	7,1
FR	Energie	
	AIRBUS	6,4
NL	Biens et services industriels	
	BNP PARIBAS SA	5,4
FR	Banques	
	SAFRAN SA	5,0
FR	Biens et services industriels	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	85,1	89,7
Pays-Bas	6,4	6,8
Suisse	3,1	1,5
Luxembourg	2,8	1,9
Gabon	-	-
Belgique	-	0,1
OPC	0,5	-
Dispo/Liquidités investies	2,2	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	99,9
USD	0,1

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	13,7
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	86,3

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	46
Taux d'exposition actions (%) ⁽⁶⁾	97,8

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026



► Commentaire de gestion

Septembre a été marqué par un nouvel accès de tension sur les taux longs. En zone euro, l'Euro Stoxx 50 a reculé de 3,4 %, tandis que le CAC 40 a perdu plus de 4 %, pénalisé par le risque politique, par son exposition au luxe et aux valeurs cycliques. La correction trouve son origine dans une nouvelle escalade des tensions au Moyen-Orient, la flambée des prix de l'énergie, la remontée des anticipations d'inflation et la hausse des rendements obligataires des deux côtés de l'Atlantique.

L'autre thème majeur du mois a été l'Intelligence Artificielle. Le lancement de Muse par Meta a renforcé la conviction des investisseurs que la prochaine étape sera celle des agents autonomes capables d'agir directement pour le compte des utilisateurs. Cette évolution nourrit les anticipations de dépenses massives dans les infrastructures numériques, les centres de données et les semi-conducteurs, tout en faisant émerger des risques de disruption pour plusieurs secteurs de services. Les secteurs de l'assurance ou des télécoms ont ainsi été affectés.

Cette hiérarchie des thèmes s'est reflétée dans les performances sectorielles. L'énergie a dominé grâce à la hausse du pétrole, suivie par la technologie portée par les valeurs liées à l'IA et notamment les semi-conducteurs. À l'inverse, les secteurs les plus sensibles à la consommation et au ralentissement économique ont souffert.

En France, la faiblesse du CAC 40 reflète principalement les dégagements sur le luxe et certaines valeurs cycliques, alors que les segments exposés à l'IA et à l'électrification ont continué de bénéficier de perspectives de croissance structurelle favorables.

Le fonds a ainsi profité de sa surexposition aux semiconducteurs et de sa sous-exposition à l'automobile, ce qui lui a permis de surperformer son indice, mais a pâti de sa surexposition aux produits de base et aux valeurs industrielles. Sur le mois, nous avons réduit le poids du luxe aux perspectives dégradées pendant l'été avec des ventes de LVMH et Hermès. Nous avons également allégé Crédit Agricole et Bouygues pour intégrer davantage le risque politique français, ainsi que Pernod Ricard et SEB. Nous avons parallèlement renforcé des valeurs portées par l'IA et l'électrification comme Legrand, Nexans et Spie.

Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	12/10/1990
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	09/12/2025
Montant net dernier détachement	16,19 €
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi Invest Actions France

FR0007485263

30/09/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.